



Réponses au  
*Sénégal*

## ASSOCIATION HUMANITAIRE

67 bis, avenue de la gare  
31120 Portet-sur-Garonne  
reponsesausenegal@gmail.com  
www.reponsesausenegal.com

# BULLETIN D'ADHÉSION 2023/2024

Monsieur

Madame

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal / Ville : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....



**Je fais un don à l'association pour soutenir ses activités**  
médicales, éducatives, environnementales

.....€



**Je parraine un enfant pour l'année scolaire en cours**

1er parrainage  Renouvellement

Formule sable : 50€/enfant

.....€

Formule bissap : 100€/enfant

.....€

Formule zébu : 150€/enfant

.....€

Formule baobab : 240€/enfant

.....€



**Je m'acquitte de ma cotisation annuelle**

15€

**TOTAL\***

.....€

\*66% de votre versement est déductible des impôts.  
A réception de votre règlement, vous recevrez un reçu fiscal.

### MODE DE PAIEMENT :

Par chèque à envoyer tous ensemble (1, 4 ou 12) à l'ordre de Réponses au Sénégal ou par virement sur le compte Crédit Mutuel de Portet-sur-Garonne IBAN FR76 1027 8022 2400 0209 0720 128.

Date..... Signature

# PARRAINER UN ENFANT

## Pour lui, c'est :

- Accéder à une éducation de qualité dans l'une des meilleures écoles de la région
- Bénéficier d'un suivi médical et d'un repas quotidien à la cantine
- Construire son avenir

## Pour vous, c'est :

- Recevoir chaque année des nouvelles de votre filleul et de ses résultats scolaires
- La possibilité d'envoyer un colis (vêtements, cartable, fournitures, ...) ou un courrier par le biais des bénévoles qui se rendent régulièrement au Sénégal
- Participer à une mission humanitaire si vous le souhaitez

## 4 FORMULES DE PARRAINAGES

### SABLE

- Ramassage scolaire
- Cantine

50 € par an, soit 17 € après déduction fiscale

### BISSAP

- Ramassage scolaire
- Cantine
- Participation aux frais de scolarité (inscription, fournitures scolaires)
- Participation à la rémunération du professeur

100 € par an, soit 34 € après déduction fiscale

### ZÉBU

- Ramassage scolaire
- Cantine
- Intégralité des frais de scolarité
- Intégralité de la rémunération du professeur

150 € par an, soit 51 € après déduction fiscale

### BAOBAB

- Formule Zébu
- Entretien des bâtiments et du mobilier de l'école

240 € par an, soit 81,60 € après déduction fiscale